



## Judo – Club Tiercé

Judo-club de Tiercé  
Laurent Cortiguera (Président)  
4 rue Hector BERLIOZ  
49125 Tiercé

Madame, Monsieur,

Nous organisons notre interclubs le

**Dimanche 06 février 2011**

**Dojo René DECLAUDURE (près de la caserne des pompiers) à TIERCE.**

Afin de préparer au mieux cette journée nous vous demandons de nous renvoyer les inscriptions de vos judokas pour le 31 janvier 2011 (complétez les feuilles ci-jointes) à l'adresse suivante :

**Eric Ferron, 1 rue des Noyers, 49125 Tiercé (Tél : 02 41 42 19 95 ou 06 22 33 91 51) ou [ericferron@wanadoo.fr](mailto:ericferron@wanadoo.fr)**

La journée se déroulera de la façon suivante, début des combats :

- 10 h 00 Minimes G/F (97-98)
- 10 h 30 Benjamins/Benjamines (99-00)
- 12 h 30 "Tortues ninja" G/F (03)
- 14 h 00 "Tortues ninja" G/F (04)
- 15 h 00 Poussins/Poussines (01)
- 16 h 00 Poussins/Poussines (02)
- 16 h 45 Cadets/Cadettes (95-96)
- 17 h 00 Juniors/seniors (94 et avant)

***Pour une bonne organisation,  
être présent 20 minutes  
avant le début des combats***

Les médailles seront remises à l'issue de chaque poule.

Vous trouverez ci-joint également une copie du règlement d'arbitrage. Les combats seront arbitrés par des professeurs de judo en judogi.

Au plaisir de vous accueillir.

Veillez recevoir, madame, monsieur, l'assurance de nos salutations sportives.

Le professeur  
Eric Ferron

Le Président  
Laurent Cortiguera

Club : .....

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Sexe</i>	<i>grade</i>	<i>Année naissance</i>	<i>poids</i>
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						
34						
35						
36						
37						



# Interclubs Tiercé 06 février 2011

## Arbitrage

« L'objectif c'est de gagner, mais pas n'importe comment et surtout pas, de ne pas perdre par n'importe quel moyen »

### I - Règlement d'arbitrage

Années de naissance	2004 à 1995	1994 et avant
Durée des combats	1 mn	1 mn
Immobilisation	<b>Ippon 20 secondes</b>	<b>Ippon 30 secondes</b>
	<b>Waza ari 15 secondes</b>	<b>Waza ari 25 secondes</b>
Sutémis, strangulation, clés de bras		A partir de 1993
Comptabilité des points	Ippon 10 pts	Ippon 10 pts
	Waza ari 7 pts	Waza ari 7 pts
	Décision 1 pt	Décision 1 pt
	Abandon 1 pt	Abandon 1 pt

- ❑ 2 à 3 administratifs par table,
- ❑ pas de sortie de tapis (vigilance de l'arbitre),
- ❑ **pas de koka ni de yuko**,
- ❑ pas de pénalités pour les plus jeunes (arbitrage éducatif),
- ❑ Les arbitres sont en judogi,
- ❑ Pas de marque ⇒ hiki wake = 0,
- ❑ **Décision si nécessaire ⇒ 1 point** : en cas « d'égalité », la décision est donnée au judoka qui a pratiqué un judo positif (offensif, pas de blocage, pas d'actions hasardeuses voire dangereuses...),
- ❑ **Classement au total des points en priorité sur le nombre de victoires** (ceci afin d'inciter les judokas à rechercher le ippon).

### II - Consignes particulières.

- ❑ Les prises de cou sont interdites debout,
- ❑ Lorsque le combattant tombe sur le partenaire ou se jette dessus, **l'avantage sera annulé. Tori ne doit pas tomber** (manque de contrôle),
- ❑ Lorsque la position de la main au niveau de la nuque ou la prise de ceinture n'est pas suivie d'un mouvement ou d'un enchaînement immédiat, il y aura **MATTE**,
- ❑ Lorsque le projeté **anticipe et se retourne volontairement pour arriver à plat ventre** (« réchappe ») au risque de blessure, celui ci sera déclaré battu au moins par waza ari,
- ❑ Au sol : la station sur le ventre est une attitude **négative** et le combattant s'expose dangereusement.

*Une vigilance particulière permettra à l'arbitre d'intervenir spontanément par son arbitrage éducatif pour les plus jeunes.*

*Exemple : récidive après 1 ou 2 remarques ⇒ battu par décision.*

*L'objectif de la compétition va au-delà du résultat. Nous nous devons d'en faire ressortir les principes essentiels du judo.*